

ISTRES, Acte:Mariage,1685

1ère image

Image - 10

Image - 1

4

/ 18

Image + 1

Image+10

Dernière image



la même Tour, son parrain a été
Dedon & sa marraine Marie Jean
chant & Evre. Arnand curé

L'an mille six Cent quatre vingt &
& le vingt & six feurier apres trois
publications dument faites du mariage
Contracté par paroles de futur entre
Guillecume Martin fils de feu Croute
& de d.elle crone saige de cette parroisse
d'une part. & honête fille Jeanne
fille d'honneur & de Marie Guiraman
de cette même parroisse d'autre. ne s'étant
trouvé aucun Empedchement audit mariage
parties d'accord de part & d'autre du puse
de leurs Communs parens & amys nous
L'avons Celebre' par paroles de present en
face de notre Sr. Mère Eglise present
siguez les temoins cy nommez scavoir
Sr. Francoist Buech procureur. Sr. Jean
Boyer n. Royent. Sr. Jean Arnand
d'habit. Sr. pierre Canaillon apothicaire
may curé aussy tous siguez.

Canaillon
marque de Martin

Arnand

Boyer

Arnand curé.

Mariage.

Massek.

Boyer.

Maye

& d

may

Cent